

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de VILLEHERVIERS

Par arrêté préfectoral du 4 septembre 2017, une enquête publique relative au projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de VILLEHERVIERS, lieu-dit « Le Chenon », sera ouverte en mairie de VILLEHERVIERS du 26 septembre 2017 à 09h00 au 26 octobre 2017 à 12h00 inclus.

Le projet de centrale photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R122-8 du code de l'Environnement. Il est par ailleurs soumis à la procédure de demande de permis de construire.

Demande de permis de construire n° 041 28216M0003 déposée par la SAS SOLEIA 34 dont le siège social est situé 12 rue Martin Luther King, SAINT-CONTEST (14280). La SAS est représentée par Xavier NASS.

COMMISSAIRE-ENQUETEUR : M. Daniel MASSON, *officier des sapeurs pompiers de Paris en retraite*, est nommé commissaire-enquêteur.

CONSULTATION DU DOSSIER : pendant la durée de l'enquête, un dossier sera déposé à la mairie de VILLEHERVIERS où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Horaires d'ouverture de la mairie de VILLEHERVIERS :

lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00

mardi : de 13h00 à 17h30

mercredi : 13h00 à 16h00

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans la mairie de VILLEHERVIERS afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie de VILLEHERVIERS, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de VILLEHERVIERS :

- mardi 26 septembre de 9h00 à 12h00
- jeudi 19 octobre de 9h00 à 12h00
- jeudi 26 octobre de 9h00 à 12h00 avec clôture de l'enquête à l'issue.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie de VILLEHERVIERS où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>